



**Ensemble,
accueillons
les différences**

**Le Pôle Ressources
Handicap
de Seine-Maritime**

accompagne les familles et les professionnels pour faciliter l'accès des enfants et des jeunes à besoins spécifiques dans les accueils individuels et collectifs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, hors champ scolaire.

Le PRH 76 est un service gratuit.



Un accompagnement personnalisé à partir des besoins de votre famille et de vos enfants

POUR QUI ?

- Pour vos enfants de 0 à 20 ans en situation de handicap ou en cours de reconnaissance (tous types de handicap).
- Pour vous, parents, si vous êtes en situation de handicap et que vous avez des enfants de 0 à 20 ans.

POURQUOI ?

- Pour que votre enfant soit accueilli en crèche, chez une assistante maternelle, en accueil de loisirs, en accueil périscolaire, en séjour de vacances, de manière adaptée au regard de ses besoins spécifiques.
- Pour que votre enfant pratique un sport, une activité culturelle et artistique.
- Pour que votre adolescent exerce sa citoyenneté et se socialise en menant des projets avec d'autres jeunes.
- Pour que vous puissiez souffler un peu, avoir du temps pour vous et vous consacrer à de nouveaux projets (retour à l'emploi, loisirs...).

COMMENT ?

- Notre équipe **accueille** votre demande et **évalue** vos besoins pour **construire avec vous** un projet d'accueil personnalisé pour votre enfant.
- Nous sommes à vos côtés pour vous **informer**, vous **orienter**, vous **conseiller** et vous **accompagner** dans vos démarches et dans la recherche de solutions d'accueil.
- Nous travaillons à **faciliter** votre relation avec les lieux d'accueil et suivons l'intégration de votre enfant.
- Nous proposons de **sensibiliser**, **soutenir**, **accompagner** les professionnels afin qu'ils soient mieux à même d'accueillir votre enfant en tenant compte de ses besoins.
- Nous souhaitons **encourager** votre participation et **favoriser** des temps d'échanges entre parents.
- Partenaires de l'Assurance Maladie, nous proposons de vous **mettre en relation** avec leurs services pour réaliser un bilan de vos droits et une évaluation de l'accès aux soins pour votre famille.



Une ressource pour accompagner les professionnels et les acteurs de votre territoire



POUR QUI ?

- **Petite enfance** : les assistantes maternelles, les Maisons d'Assistants Maternelles (MAM) en lien avec les Relais Petite Enfance (RAM/RPE), les haltes-garderies, les crèches, etc.
- **Enfance-jeunesse** : les professionnels des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires, des séjours de vacances, des accueils de jeunes, des clubs sportifs, des loisirs culturels.
- **Soutien à la parentalité** : les services d'aide à domicile, les espaces de rencontre parents-enfants, les acteurs du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP), les associations de parents, les services d'accompagnement à la parentalité, etc.
- En collaboration avec les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), les collectivités locales, les plateformes de répit.

POURQUOI ?

- Pour **développer** les connaissances et les compétences sur les thématiques du handicap et de l'inclusion.
- Pour **rassembler** les différents acteurs du territoire autour de la visée inclusive.
- Pour contribuer à **identifier** les besoins et les ressources du territoire et développer les pratiques inclusives.

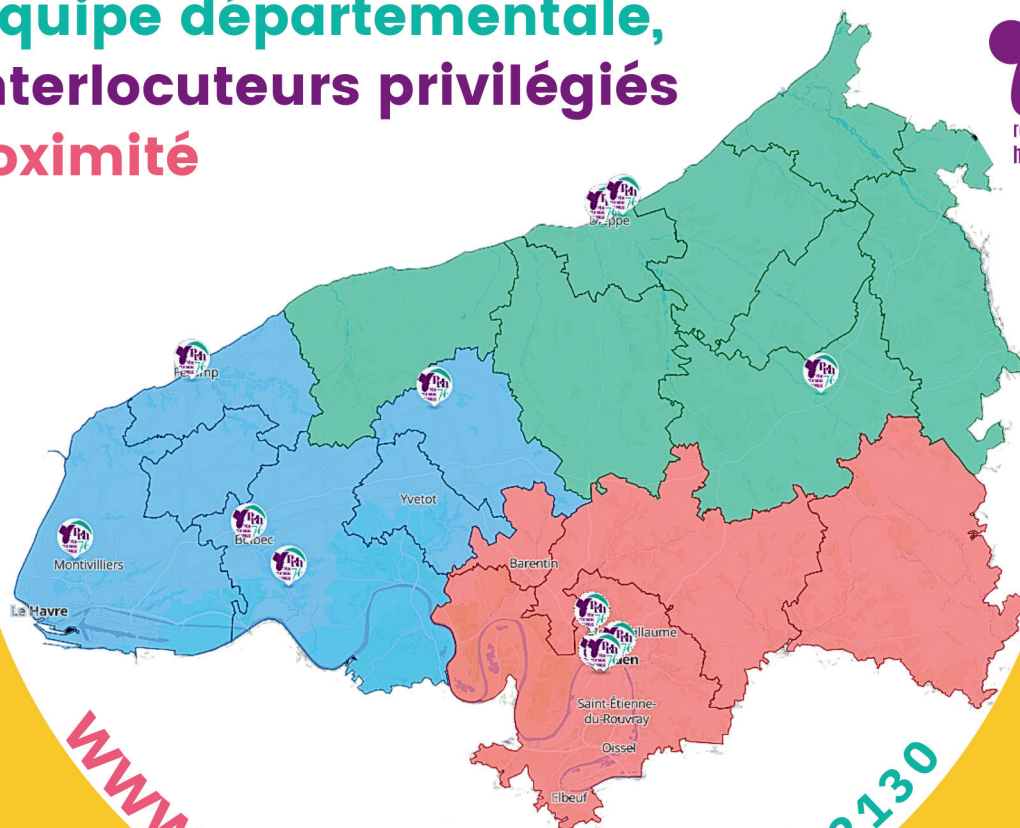
COMMENT ?

Notre équipe est mobilisée pour :

- **Rassurer, soutenir, valoriser** les professionnels dans leurs bonnes pratiques.
- **Accompagner** l'évolution des pratiques professionnelles et des représentations sur le handicap.
- **Mettre en lien** les professionnels avec les interlocuteurs adaptés (professionnels paramédicaux et éducatifs libéraux, ergothérapeutes, structures spécialisées, financements, formations, etc.).
- **Sensibiliser, « outiller »** les professionnels en mettant à leur disposition les ressources pédagogiques (malles, guides, etc.).
- **Aider** à la coordination des interventions sanitaires et médicosociales dont l'enfant bénéficie (soins, diagnostic, etc.).
- **S'inscrire** dans les dynamiques partenariales et développer les synergies entre les différents acteurs.
- **Contribuer** aux orientations stratégiques des partenaires institutionnels.



Une équipe départementale, des interlocuteurs privilégiés de proximité



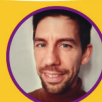
www.prh76.fr • 02 77 23 2130



Céline Guillaumin :
référente territoriale « Sud »
06 18 88 84 69 ou sud@prh76.fr



Jessica Hallebard :
référente territoriale « Sud »
07 77 38 63 40 ou sud@prh76.fr



François Junqueira :
responsable du PRH
07 77 39 58 99 ou
contact@prh76.fr



Céline Mulot :
référente territoriale « Nord »
06 18 88 13 08 ou nord@prh76.fr



Sarah Bergère :
référente territoriale « Ouest »
06 19 48 87 62 ou ouest@prh76.fr